



Miquelon le 5 octobre 2012

Mme Jacqueline ANDRE
Présidente de la CPS

SAINT-PIERRE

Madame la Présidente,

Je me permets de vous écrire en tant qu'élu conseiller territorial de la circonscription de Miquelon-Langlade, car je viens d'être alerté par des habitants de Miquelon très mécontents d'avoir appris la décision de la CPS de supprimer le poste de kinésithérapeute sur Miquelon.

Je vous serais reconnaissant de m'indiquer si cette information est juste. Le cas échéant, cette suppression de poste est-elle temporaire ou définitive et quelles sont alors les raisons qui justifient ce "retour en arrière" ?

Vous comprendrez qu'avec les difficultés qui s'annoncent, liées à l'arrêt pour plusieurs mois de la desserte maritime en passagers par le navire « Le Cabestan » et l'arrivée de l'hiver qui risque de perturber les liaisons aériennes, beaucoup de mes concitoyens miquelonnais seront pénalisés par cet éventuel arrêt des séances de kiné sur Miquelon. Sans parler des conséquences financières pour eux (déplacement sur Saint-Pierre pour une ou plusieurs semaines pour les patients qui doivent suivre des séances plusieurs fois par semaine) et du désagrément subi tant au niveau familial que professionnel qu'ils devront assumer !

En vous remerciant par avance pour les informations que vous ne manquerez pas de m'apporter, je vous prie d'être assuré, Madame la Présidente, de ma meilleure considération.

Gildas MOREL
Conseiller Territorial Cap Sur l'Avenir
de la circonscription de Miquelon-Langlade